



SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Section de Paris 14 pdc

## Spécial Réorg 2014

15 janvier 2014

# Obstination Surréaliste !

Réorganisation :  
Le 19 Mai 2014

Le début d'année 2014 a été assez riche en actualités sur Paris 14 PDC. En effet, bon nombres d'informations sont tombées ce mercredi 8 janvier 2014. Vous avez d'une part participé massivement à la consultation sur les régimes de travail en y démontrant votre attachement. Et en parallèle, la direction locale a convié les différentes organisations syndicales à une troisième réunion intitulée plénière diagnostic. Une première sur la DOTC Paris Sud mais qui n'a rien auguré de bon, comme vous allez le voir !

### ■ Régimes de travail :

Régimes inchangés  
Piétonne ou lignes

Sans véritable surprise, vous avez plébiscités à 91% sur la piétonne et 85% sur les lignes, le maintien de vos régimes de travail actuels. Vous avez d'ailleurs été 86,5% à vous exprimer sur ce sujet, ce qui est une écrasante majorité du personnel.

### ■ Réunion : diagnostic 3

Diagnostic 3 :  
-8 facteurs  
-4 lignes  
-3 FE  
-1 FQ

La principale information de la journée est malheureusement venue d'ailleurs, avec la tenue d'une troisième réunion de diagnostic concernant la réorganisation ce mercredi 8 janvier 2014. Nous sommes ici confrontés à une véritable guerre de tranchée où personne ne veut lâcher. Guerre entre la direction d'un côté et la CGT, syndicat ultra majoritaire sur Paris 14 PDC, de l'autre. Seulement voilà, après les bulles des fêtes de fin d'année, c'est au tour des agents de Paris 14 PDC de trinquer. Et la gueule de bois risque d'être sévère. D'ailleurs, sur le flash info numéro 9 de la direction locale du 10 janvier 2014, il est annoncé que le report de la réorganisation d'avril à mai s'accompagnera de 3 reprises d'emplois supplémentaires ! On dit Merci qui ?

La CFDT ne veut pas s'ériger en donneur de leçons, ni en défenseur des décisions patronales mais souhaite quand même rappeler que nous sommes des représentants du personnel et non des représentants de notre propre idéologie. A ce titre, notre devoir est d'entendre les salariés, d'agir face à la direction en présentant de fortes revendications afin d'obtenir le meilleur pour vous !

### ■ Que se passe-t-il exactement ?

Avec 3 sièges au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), la CGT a seule le pouvoir de diligenter une expertise sur la mise en place de la nouvelle organisation. D'ailleurs, lors de la première réunion diagnostic, le secrétaire local de la CGT, qui est aussi secrétaire du CHSCT, a annoncé SON choix : il y aura une expertise quoi qu'il arrive. Ayant les 2 casquettes, il n'y a plus de suspens !

Création de 2 mixtes  
Les -3 emplois  
Repris sont sur les  
mixtes

**La Poste ne s'opposera pas à cette expertise. Mais qui dit expertise, dit report de la réorganisation, pour justement laisser le temps que l'expertise se fasse. La direction locale fait donc payer le coup de ce report en reprenant 3 emplois supplémentaires. La Poste, par cet artifice, ne fait pas de délit d'entrave. En effet, elle ne fait rien qui puisse se retourner contre elle. Mais elle anticipe l'effet inévitablement induit de l'expertise qui est le report de la date de la mise en place de la réorganisation. Les nouveaux emplois perdus le seront sur la brigade mixte, qui avait une véritable charge de travail à hauteur de 75%. C'est comme si vous perdiez donc un emploi ½ en plus sur la piétonne !**

## ■ L'expertise, ça sert à quoi ?

L'expertise sert surtout à mesurer l'impact d'un projet sur les conditions de travail. Cependant, elle ne rend que des préconisations que La Poste n'est pas obligée de respecter puisqu'elle n'a qu'un rôle consultatif. En aucun cas, les expertises ne peuvent se prononcer sur le nombre de reprises d'emplois. Ainsi annoncer, dès le début ou presque, qu'il y aura une expertise quoi qu'il arrive, c'est quasiment faire un procès d'intention. Certes, il ne faut pas se leurrer : l'outil METOD utilisé par La Poste est un outil national inadapté pour la distribution parisienne. Ainsi, les travaux intérieurs sont priorités et les tournées proches du bureau sont aussi plus chargées que les autres. Et ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres. Mais les expertises n'ont jamais été des solutions miracles sur Paris. Pire, sur Paris 5 PDC par exemple, où une expertise a eu lieu en fin d'année 2013, il a été préconisé entre autre que les facteurs devaient travailler tous les samedis vue la charge de travail ce jour-là !

Une expertise sert à améliorer les conditions de travail, pas à les détériorer !  
Création de 2 mixtes  
Les -3 emplois Repris sont sur les mixtes

## ■ Pourquoi s'obstiner ?

La question est d'autant plus importante sur Paris 14 PDC, qu'une majorité d'entre vous (78 personnes au total) ont signé une pétition issue du personnel demandant qu'il n'y ait pas d'expertise et que la mise en place de la réorganisation se fasse bien le 21 avril 2014. Depuis la plénière de lancement, la CFDT a fait des propositions relayant vos revendications. Ainsi, nous avons travaillé sur la mise en place d'une brigade mixte conséquente et sur de véritables tournées dédiées aux personnes présentant des inaptitudes. Nous avons également œuvré pour qu'il puisse y avoir de nouveaux postes et de nouvelles promotions, comme la création d'un II.3 supplémentaire par exemple qui offrirait des promotions dans tous les grades par le jeu des vases communicant. Des RC aussi pour la mise en place et un volet social revu à la hausse. Et tout cela, bien sûr, sans oublier le principal : l'emploi. Il y a eu du chemin entre les 21 facteurs supprimés initialement et les 8 finaux. Certes, 8 c'est encore trop. Mais c'est un moindre mal vu d'où on partait. Or pour qu'il y ait moins de reprises d'emplois, il faudrait une mobilisation massive d'au moins 80% du personnel pendant plusieurs jours. Il ne faut pas se voiler la face, vue la conjoncture actuelle, ce n'est pas facile de se mettre en grève, même un jour. C'est pour cela que la CFDT se bat, par la négociation, afin de récupérer des garanties sur l'emploi, mais aussi pour obtenir des compensations, des promos, ... Pourquoi d'autres syndicats s'obstinent-ils, contre votre avis au risque de dégrader encore plus vos conditions de travail ? C'est facile ensuite pour eux de dire que la direction locale fait un chantage à l'emploi : c'est leur obstination butée et stérile qui risquent de dégrader vos conditions de travail. En ce moment, ils ne vous défendent pas, mais vous prennent en otage dans une « guerre » que vous ne voulez pas et qui n'aura qu'une seule issue : la perte d'emplois supplémentaires !

78 personnes ont signé une pétition demandant l'abandon de l'expertise ! Aller contre l'avis du personnel serait surréaliste !

**Demandez aux organisations syndicales majoritaires du centre de respecter vos choix !**

**FAITES VOUS RESPECTER !**

**La situation devient très compliquée sur Paris 14 PDC. En effet, alors qu'un premier bilan alarmant pouvait laisser craindre une hémorragie sans précédent de vos emplois, les chiffres annoncés ensuite étaient moins astronomiques. Cependant, 8 emplois en moins à la piétonne et 4 aux lignes sont des reprises importantes. Et la mise en place de cette réorganisation fera de gros dégâts. Et si la perte des 3 emplois supplémentaires se formalisait, l'addition s'alourdirait encore plus. La question que vous pouvez alors vous poser est la suivante : pourquoi une organisation syndicale qui est censée vous défendre s'obstine-t-elle contre l'avis de la majorité du personnel signataire d'une pétition contre une expertise ? Cela devient-il un conflit de personnes ? A moins que la CGT sache mieux que vous ce qui est bien pour vous ?**

**Syndicat Francilien Communication Conseil Culture 23, rue d'Alleray, 75015 Paris.**

Tél. : 01 40 29 82 00. Fax : 01 40 29 82 10 [contact@cfdt3c.org](mailto:contact@cfdt3c.org)